



Québec, le 1^{er} août 2023

Madame Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
140, Grande Allée Est, 6^e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Audience publique : Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement technique situé sur le territoire de la municipalité
de Champlain par Énergycycle
Demande d'information complémentaire de la commission (DQ9)
(Dossier 3211-23-094)**

Madame,

Veillez trouver ci-dessous les réponses du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour les questions posées le 27 juillet 2023 par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'audience publique du projet en titre.

Question 1 – La MRC des Chenaux mentionne que leur plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) est présentement en analyse au sein du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (DQ3.1). Depuis combien de temps le ministère analyse le PRMHH de la MRC des Chenaux ? Quand le ministère prévoit approuver ce plan ?

La MRC des Chenaux a déposé son plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) le 1^{er} novembre 2022 au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Après analyse, le PRMHH a été jugé recevable le 29 juin 2023. Une décision du ministre quant à son approbation pourrait être rendue au cours de l'automne 2023. Toutefois, le MELCCFP ne peut se prononcer sur une date précise.

Cette réponse a été rédigée en collaboration avec M. Goulwen Dy de la Direction adjointe de la conservation des milieux humides.

Question 2 – Lors de la deuxième partie de l’audience, un intervenant a indiqué que pour différentes raisons, comme des travaux à proximité ou des points de faiblesse, des brèches peuvent se créer dans les écrans d’étanchéité (murs de bentonite) (Jérôme Lavoie, DT5, p. 57). Dans votre réponse à une question de la commission (DQ8.1) vous avez mentionné que « Le ministère n’a relevé dans ses dossiers aucun incident qui serait survenu au lieu d’enfouissement de Champlain et qui aurait impliqué des brèches dans les écrans d’étanchéité (murs de bentonite) ».

- **Est-ce que des brèches dans les écrans d’étanchéité (murs de bentonite) se seraient produites dans d’autres LET construit avec un mur de bentonite encastré dans une assise d’argile, depuis la mise en place du REIMR ;**
- **Si oui, veuillez expliquer les principales causes de tels événements ;**
- **Veuillez transmettre à la commission la liste des incidents ayant pu se produire dans ce type de LTE depuis la mise en place du REIMR.**

À ce jour, d’après les dossiers dont dispose le MELCCFP, aucun incident ou manquement impliquant des brèches dans les écrans d’étanchéité (murs de bentonite) pour des LET où un tel aménagement a été mis en place n’a eu lieu.

Cette réponse a été rédigée en collaboration avec M. Claude Trudel de la Direction adjointe du 3RV-E et M^{me} Isabelle Simard du Bureau d’expertise en contrôle.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Mireille Genest
Porte-parole
Ministère de l’Environnement, de
la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs